

BILAN GÉNÉRAL CONCOURS COMMUN VOIE E

SESSION 2022

I – Présentation du concours	. 1
II – Profils des inscriptions	1
III – Les affectations – Profils des intégrés	2
IV – Conclusion	. 2

I. Présentation du concours

Le concours est ouvert aux étudiants inscrits en première année d'études dans l'une des écoles normales supérieures (ENS) de Paris-Saclay ou de Lyon et admis en liste principale de la session 2021 du concours A ENV.

Depuis 2015, il est le fruit de la volonté de quelques candidats volontaires au double cursus ENS/ENV qui vise à former des chercheurs vétérinaires.

Le recrutement par la voie E se fait sur la base du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien d'une durée de 30 minutes qui vise à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et sa capacité à mener en parallèle deux longs cursus de formation.

Les écoles qui recrutent sur ce concours sont les deux écoles nationales vétérinaires d'Alfort (ENVA) et de Lyon (VetAgro Sup), offrant 6 places au total à raison de 3 chacune.

II. Profils des inscriptions

Les rangs d'admission du concours commun vétérinaire voie A sont : de 03 pour le premier à 148 pour le dernier.

Dans le tableau suivant est présenté, le nombre de candidats inscrits au concours voie E session 2022, par ENS de provenance, ce qui permet d'appréhender l'évolution du concours depuis 2018.

	2022	2021	2020	2019	2018
ENS DE PARIS- SACLAY	0	2	0	2	1
ENS DE LYON	3	3	3	2	4
DEMISSIONS	0	0	0	0	0
TOTAL	3	5	3	4	5

Sur les **461** candidats admis en liste principale au concours vétérinaire A de la session 2021, il y avait **15** candidats potentiels au concours vétérinaire voie E, admis dans l'une des deux Ecoles Nationales Supérieures concernées par le concours. Seulement 3 de ces candidats se sont inscrits au concours vétérinaire voie E session 2022.

III. Les affectations - Nombre d'intégrés par école

	2022	2021	2020	2019	2018
ENV ALFORT	0	2	0	2	2
VETAGRO SUP LYON	2	3	3	2	3
DEMISSIONS	0	0	0	0	0
TOTAL	2	5	3	4	5

IV. Conclusion

Le concours commun vétérinaire voie E n'a pas posé de difficultés. L'épreuve d'admission a eu lieu en visioconférence.

Le service des concours agronomiques et vétérinaires tient à remercier le jury, pour son investissement et son engagement, qui ont contribué au bon déroulement du concours.

Le SCAV souhaite pleine réussite à tous les candidats intégrés de cette session ainsi qu'une pleine réussite aux futurs candidats au concours en 2023.

À Paris, 23 septembre 2022

La cheffe du Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires

Pauline CHARBONNIER